

## « MINI-STAGES D'OBSERVATION »

Lycée hôtelier de La Rochelle - année scolaire 2020/ 2021

**( merci de remplir lisiblement ce document !)**

**Collège :**

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Téléphone : ..... Fax établissement : .....

Personne à contacter : ..... Fonction ..... ligne directe : .....

adresse e-mail : .....@.....

NOM et Prénom des élèves souhaitant effectuer un mini-stage, souhait d'orientation					
Nom	Prénom	Bac STHR*	Bac Pro*	CAP*	Je ne sais pas
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Attention :** \* Nous répartissons au mieux les jeunes en fonction des souhaits d'orientations indiqués mais cela n'est pas toujours possible selon les places en ateliers.

**Période (s) souhaitée (s):**

Janvier  Février  Mars  Avril

**de préférence le** Mardi  Mercredi  Jeudi  (plusieurs choix possibles )

**Jours ou période à éviter** (indisponibilités des élèves, voyage, épreuve, stage... ) :

**Commentaire** :

.....  
.....

à....., le ..... **Nom** ..... **Prénom**..... **Qualité** .....

**Signature du responsable**

**Merci d'adresser cette fiche par courriel à :**

[sebastien.bourain@ac-poitiers.fr](mailto:sebastien.bourain@ac-poitiers.fr)



LYCÉE HÔTELIER  
LA ROCHELLE

## Accueil en **MINI-STAGES** des 3èmes, 2020/2021

### Procédure modifiée en raison du contexte Covid-19

#### CONSIGNES GENERALES à lire attentivement :

- L'accueil est fixé à un maximum de 4 participants / jours, de préférence du même établissement.
- Les élèves arriveront masqués et conserveront le masque pendant tout le mini-stage, sauf au moment du repas. Leurs accompagnateurs seront masqués également.
- Le groupe d'élève mangera ensemble à la même table.
- Le collège s'engage à nous signaler tout élève malade dans les jours suivant leur venue au lycée (traçage des « cas contacts »)
- Le lycée hôtelier contactera le collège dans le cas où leurs élèves auraient été « cas-contact » le jour du mini-stage.
- L'horaire de la journée de mini stage est de 8h30 à 13h30

#### PROCEDURE D'INSCRIPTION

- Nous ne prenons pas d'inscription par téléphone ou fax, uniquement par E-mail.
- Nous ne traitons aucune demande émanant directement des parents d'élèves.
- Nous n'assurons pas le transport de vos élèves entre le lycée et la gare SNCF
- Nous traitons les fiches d'inscriptions par ordre de retour dans la mesure du possible.
- Les renseignements portés sur les fiches d'inscription doivent être lisibles,
- Nous limitons le nombre d'inscrits à 4 par établissement demandeur, en une seule journée.
- Nous attribuons les dates de stage en fonction des disponibilités dans nos ateliers
- L'inscription de l'élève est valide à la réception de la convention et du règlement du repas de 4,80€  
**Toute annulation devra nous être communiquée dans les meilleurs délais**

#### PROCEDURE DE CONVENTIONNEMENT

- La convention est établie par le lycée hôtelier en fonction des éléments de la fiche d'inscription,
- La convention vous est adressée par courriel, il vous appartient de l'imprimer,
- Elle doit nous être retournée signée, accompagnée du règlement du forfait du repas dans un restaurant pédagogique de 4,80 € par stagiaire. ( chèque à l'ordre du « lycée hôtelier de La Rochelle » ).**Pas de paiement en argent liquide cette année.**
- La convention signée des 3 parties vaut convocation, aucun autre courrier ne sera adressé.

#### CONSIGNE AUX STAGIAIRES

- **Port du masque obligatoire**
- Cheveux propres et coiffés
- Tenue de ville correcte, en évitant jean 's et jogging . Chaussures fermées et propres, en évitant les baskets
- Le lycée hôtelier fourni une blouse blanche pour l'accès aux ateliers

#### DEROULEMENT DE LA JOURNEE DE MINI STAGE

- 08h30 : Accueil dans le patio du lycée hôtelier, avenue des minimes à La Rochelle, présentation des filières
- 09h00 à 11h30 : Participation aux ateliers pédagogiques par alternance (cuisines, service de restaurant)
- 11h30 à 12h00 : pause
- 12h00 à 13h15 : Repas dans un restaurant d'initiation\* servi par nos élèves ( ou exceptionnellement au self en cas d'imprévu ).
- 13h15 à 13h30 : Evaluation du stage puis retour dans les familles.